

# L'encrier

Sept. 2014

Périodique d'Information des parents d'élèves des collèges du canton de Grasse nord



## Avec et pour nos jeunes

Madame,  
Monsieur,  
Chers parents d'élèves,

Comme nous l'avons souhaité ensemble, cette rentrée 2014 s'est déroulée sans accroc, dans la sérénité et la convivialité. Chacun peut s'en féliciter.

Je veux ici saluer le travail des directeurs d'établissements et celui des enseignants qui ne ménagent pas leur peine pour qu'il en soit ainsi à chaque reprise.

Mais je veux également remercier les parents d'élèves qui, chaque année plus nombreux, s'impliquent toujours plus dans la scolarité de leur progéniture comme en témoignent les réunions de rentrée où leur présence ne cesse de croître.

Au-delà de la rentrée et des nouveautés qu'elle apporte dans le quotidien de nos collégiens, je veux vous rappeler que je suis à votre écoute tout au long de l'année pour tenter d'apporter des réponses à vos préoccupations, doléances ou attentes ; et ce chaque fois que cela est financièrement, matériellement ou techniquement possible.

Je vous laisse prendre connaissance des efforts fournis, à ma demande, par le Conseil général pour accompagner une scolarité de qualité dans nos collèges et permettre à nos jeunes de bénéficier d'outils pédagogiques modernes afin de mieux les préparer aux métiers d'avenir.



Ci-dessus : salle comble pour la réunion de rentrée qui s'est tenue à l'Institut Fénélon en présence de Jérôme Viaud et de Didier Arnaud, directeur général de l'Institut.

Fidèlement.  
Jérôme Viaud

### VOUS RENDRE COMPTE

Vous le savez, je défends ardemment les dossiers concernant la scolarité de nos jeunes afin qu'ils obtiennent les aides nécessaires pour faciliter leurs études et, au-delà, leur insertion dans leur vie d'adulte.

Voici mes dernières actions qui m'ont permis de recueillir, sur les 6 derniers mois

**164.000 € pour :**

#### Les aides à la scolarité

Elles concernent :

- les bourses sociales d'études aux collégiens
- les bourses sociales d'études supérieures
- l'aide à la cantine (1€ par collégien, demi-pensionnaire ou interne bénéficiant de l'ARS)
- les prix d'excellence (100€ par collégien ayant obtenu une mention très bien au brevet)
- les prix d'excellence (200 € par bachelier ayant obtenu une mention très bien)

#### Les aides aux jeunes

Elles concernent :

- l'aide à l'achat d'un premier logement dans l'ancien
- l'aide à la location (150€)
- l'aide à la souscription d'une mutuelle (subvention de 50 % du forfait plafonnée à 100 €)
- l'aide financière pour passer le permis de conduire (100 €)
- l'ensemble des dispositifs proposant aux collèges des subventions afin de réaliser des projets éducatifs valorisant le travail des élèves ("initiatives collège", "échanges scolaires", "collège au cinéma", "collégiens méritants", "Ressources 06", forfait transport...)
- le déploiement des espaces numériques de travail (ENT) dans les collèges offrant des services en ligne pour la gestion de la vie scolaire, des contenus pédagogiques et un outil de communication pour l'ensemble des membres de la communauté scolaire à travers un portail d'accès unique.

# S'ADAPTER AU MONDE MODERNE

Le dispositif mis en place depuis 2011 par le Conseil général pour permettre d'initier les collégiens à l'usage des nouvelles technologies éducatives connaît un énorme succès. De plus en plus d'enseignants (toutes matières confondues) sollicitent leur adhésion à ce dispositif qui, rappelons-le, est proposé et non imposé. Dans ce dernier (qui avait valu



aux trois collèges du canton d'obtenir le label "Haute Qualité d'Education Numérique" dans sa classification la plus haute), la

tablette tactile numérique emporte tous les suffrages. Cet outil, qui développe la créativité en combinant dessins, photos, vidéos, textes, effets de peinture... enregistre des records d'intérêt de la part des élèves qui font preuve d'une meilleure assiduité au cours dispensés par ce biais.

*"Nous ne nous étions pas trompés, commente Jérôme Viaud, en optant pour ce type d'outil. L'engouement qu'il suscite nous encourage dans cette voie. Outre les équipements effectués à Saint Hilaire et Fénelon, et en plus du programme de mise à niveau pour lutter contre l'obsolescence des matériels informatiques, j'ai obtenu la généralisation de l'équipement en tablettes tactiles pour toutes les classes de 6<sup>ème</sup> du collège Carnot. Je sais que des problèmes de débit perdurent dans cet établissement.*

*Des solutions sont en cours avec l'arrivée du très haut débit ainsi que l'installation, in situ, de bornes Wifi".*

## Travaux et améliorations

Outre les travaux de mises en conformité et aux normes dans les trois collèges du canton (huisserie, réseaux, accès...) un effort particulier a été porté à la sécurité (sous toutes ses formes) et à l'accompagnement aux abords de ces établissements qui disposent, depuis cette rentrée, d'un service de médiation scolaire, en partenariat avec l'ADSEA.

Des agents assurent désormais la liaison collège-famille afin de résoudre conflits et tensions.

## Vidéoprotection

Enfin, la vidéoprotection (technologie dissuasive s'il en est) sera très bientôt opérationnelle au collège Carnot avec le raccordement du réseau de caméras aux services de Police municipale pour assurer des interventions rapides en cas de besoin.

## Ne pas oublier... de se souvenir !



*"Ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le revivre".*

Cette citation de Georges Santayana n'est pas un

appel à la rancune mais un rappel au souvenir que l'on doit à ceux qui ont souffert pour que l'on vive libre. Les voyages de la mémoire à Auschwitz sont donc reconduits à raison de 3 visites qui se dérouleront au début de l'année 2015 : y participeront cette année les collèges Carnot et Fénelon. Saint Hilaire s'y rendra en 2015-2016.

## Y'A PAS PHOTO !

Photos ci-dessous : avant et après les travaux de réfection du mur de soutènement de la cour du collège Carnot. Un lifting très apprécié des riverains tout autant que des enseignants et des élèves. Coût total : 15.000 €



## Au service des jeunes Grassois Vous avez la parole !

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

.....

Vos suggestions, critiques, attentes :

.....

.....

.....

.....

Coupon-réponse à compléter et retourner à :

**Permanence Jérôme Viaud - 24 Place aux Aires - 06130 Grasse**